



# La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 431

8 novembre 2018

## Consultation sur la MPC

# Statistique Canada veut votre avis !

**Avec le dévoilement en août de la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, on a appris que le gouvernement fédéral allait désormais utiliser la Mesure du panier de consommation (MPC) comme seuil officiel de la pauvreté au Canada.**



### Le « mini-minimum »

La MPC est un indicateur de faible revenu fondé sur le coût d'un panier de biens et services. Cet ensemble de biens et services représente ce dont une personne ou une famille a besoin pour répondre à ses besoins de base. Il permet

d'atteindre « un niveau de vie modeste », selon Statistique Canada. La MPC correspond donc au « mini-minimum ». En fixant le seuil officiel de pauvreté à la même hauteur que la MPC, c'est comme si le gouvernement canadien disait que sortir de la pauvreté et satisfaire ses besoins de base sont une seule et même chose. Or ce n'est pas le cas.

Comblent ses besoins de base, ce n'est pas encore être sorti de la pauvreté, mais plutôt marcher constamment sur un fil tendu pour éviter de se retrouver en « déficit humain ». Car avoir tout juste ce qu'il faut pour payer l'essentiel signifie que le moindre imprévu peut conduire à une situation de privation, et donc avoir des répercussions sur la santé et l'espérance de vie des personnes. C'est la raison pour laquelle le Collectif juge inacceptable que la MPC devienne le seuil officiel de la pauvreté.

### Consultation en ligne

Statistique Canada vient de lancer une consultation en ligne pour l'aider à actualiser la MPC. Le Collectif vous invite à répondre à son questionnaire. Celui-ci comporte une vingtaine de questions à choix multiples et ne prend que quelques minutes à remplir. À la fin, il est possible d'écrire des commentaires.

Nous vous suggérons de le faire en écrivant ceci:

Comme le Collectif pour un Québec sans pauvreté, je considère que « couverture des besoins de base » et « sortie de la pauvreté » ne sont pas synonymes. Pour sortir de la pauvreté, il faut :

- vivre au-delà du strict minimum;
- être capable d'épargner;
- vivre sans avoir peur du lendemain;
- être en mesure de faire des choix.

La MPC ne permet pas de remplir ces conditions.

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2019 pour participer à la consultation.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site: [www.statcan.gc.ca/fra/consultation/mpc](http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/mpc).

Il faut cesser d'ignorer la différence qui existe entre vivre et survivre!

## Lutte contre la pauvreté

# À quoi s'attendre du nouveau gouvernement ?

**Le 1er octobre dernier, la Coalition avenir Québec (CAQ) a été élue à la tête d'un gouvernement majoritaire. À quoi peut-on s'attendre de cette nouvelle équipe en matière de lutte contre la pauvreté? Il est difficile de répondre à cette question tant la pauvreté semble être loin de ses préoccupations.**

Par exemple, on se souvient que la question de la pauvreté a été abordée presque uniquement sous l'angle du salaire minimum pendant la campagne électorale. Et pour François Legault, il est hors de question de l'augmenter. Il privilégie plutôt la création de « bons emplois » avec de « bons salaires », entre 25 \$ et 40 \$ de l'heure. En fait, le nouveau premier ministre

semblait plus inquiet des possibles effets négatifs d'une hausse du salaire minimum pour les entreprises que de la précarité des travailleuses et des travailleurs au bas de l'échelle!

...suite en page 2

Suite de la page 1...

## Quelques positions et engagements

Le programme électoral de la CAQ était pratiquement muet sur les enjeux de pauvreté. Dans l'onglet « Solidarité » du programme, le paragraphe réservé à la « lutte à la pauvreté » se limitait à ceci : « Un meilleur soutien pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi par le biais des organismes communautaires concernés. »

Devant ce manque de substance, le Collectif a été heureux de recevoir (tardivement) les réponses de la CAQ à son questionnaire visant à connaître les engagements des partis en matière de lutte contre la pauvreté. Bien qu'elles manquent souvent de précision, ces réponses donnent une idée des positions du parti sur différents dossiers.

La CAQ a notamment réitéré son appui au programme Objectif emploi, le qualifiant de

puissent toucher automatiquement au revenu de base.

Pour ce qui est des prestations d'aide sociale et de solidarité sociale, l'adoption du règlement entérinant les hausses annoncées dans le troisième Plan de lutte à la pauvreté se fait encore attendre. Sommes-nous devant une simple formalité? Le gouvernement pourrait-il annuler les hausses annoncées?

Un autre engagement de la CAQ à surveiller est le retrait des pensions alimentaires dans le calcul des prestations de l'aide sociale et de l'aide aux études, de l'admissibilité à l'aide juridique et à des programmes de soutien au logement. Le respect de cet engagement mettrait fin à une injustice flagrante.

## Un gouvernement influençable?

Lors de son assermentation, le premier ministre a mentionné qu'avant de changer une politique, il fallait « l'adhésion du maximum de personnes ». Néanmoins, dans le même discours, il a aussi déclaré qu'il ne reculerait pas « à la première secousse » et qu'il ne se laisserait pas « influencer » par les « groupes de pression », sans préciser à quels groupes il faisait allusion.

On peut donc se demander : que faudra-t-il faire pour influencer le gouvernement? Quel genre de mobilisation sera nécessaire?

Que ce soit pendant la campagne électorale, dans la plateforme électorale de la CAQ ou lors des allocutions du nouveau premier ministre, l'absence généralisée des enjeux de pauvreté laisse croire que ceux-ci ne sont pas importants aux yeux du gouvernement.

Beaucoup d'énergie devra donc être déployée non seulement pour le convaincre de l'importance du dossier de la lutte contre la pauvreté, mais tout simplement pour attirer son attention sur le sujet.



Difficile de prévoir comment se matérialisera cet engagement vague à souhait, mais il permet de comprendre que le nouveau gouvernement cherchera prioritairement à offrir « un meilleur soutien » à une catégorie de personnes en situation de pauvreté, soit les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Et cet engagement mène à un questionnement : la CAQ voit-elle le recours aux organismes communautaires comme une forme de sous-traitance pour combler des responsabilités sociales délaissées par les gouvernements? Un certain nombre de réponses ou d'éléments de la plateforme électorale laissent croire que oui.

« meilleur outil pour retrouver une autonomie financière ». Elle considère également l'aide sociale comme un soutien « le temps d'entamer les démarches » pour « intégrer le marché du travail ». On comprend ici que les personnes assistées sociales n'ont pas de largesses à attendre du nouveau gouvernement et que ce dernier misera tout sur l'incitation à l'emploi.

Au sujet du programme de Revenu de base, la CAQ s'est dite « ouverte » à revoir le délai de 66 mois imposé par le gouvernement précédent, pour que certaines catégories de personnes avec une contrainte sévère à l'emploi reconnue



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

750, Saint-François Est, Québec (QC) G1K 2Z9

téléphone: 418 525-0040 / télécopieur: 418 525-0740 / [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)